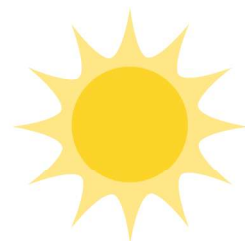


# Le uest



Mai 2026-NO 174, la revue des Saint-Rochois (es)

## MAIRIE

270, Route 125, Saint-Roch-Ouest  
(Québec) J0K 3H0

**T** 450-588-6060 **F** 579-795-0358  
[www.saint-roch-ouest.ca](http://www.saint-roch-ouest.ca) • [info@saint-roch-ouest.ca](mailto:info@saint-roch-ouest.ca)

*Pierre Mercier, maire*

*Conseillers :*

*Siège 1 : Bernard Benoit*

*Siège 2 : Charles Smith*

*Siège 3 : Josianne Chayer*

*Siège 4 : Francis Mercier*

*Siège 5 : Sylvain Lafortune*

*Siège 6 : Jean Bélanger*

*Sherron Kollar,*

*Directrice générale*

*et greffière-trésorière poste 7550*

*Inspecteur municipal, poste 7551*

*[inspecteur@saint-roch-ouest.ca](mailto:inspecteur@saint-roch-ouest.ca)*

## HORAIRE

Mardi, Mercredi & Jeudi  
8 h 30 à 16 h 30



*Depuis  
1921*

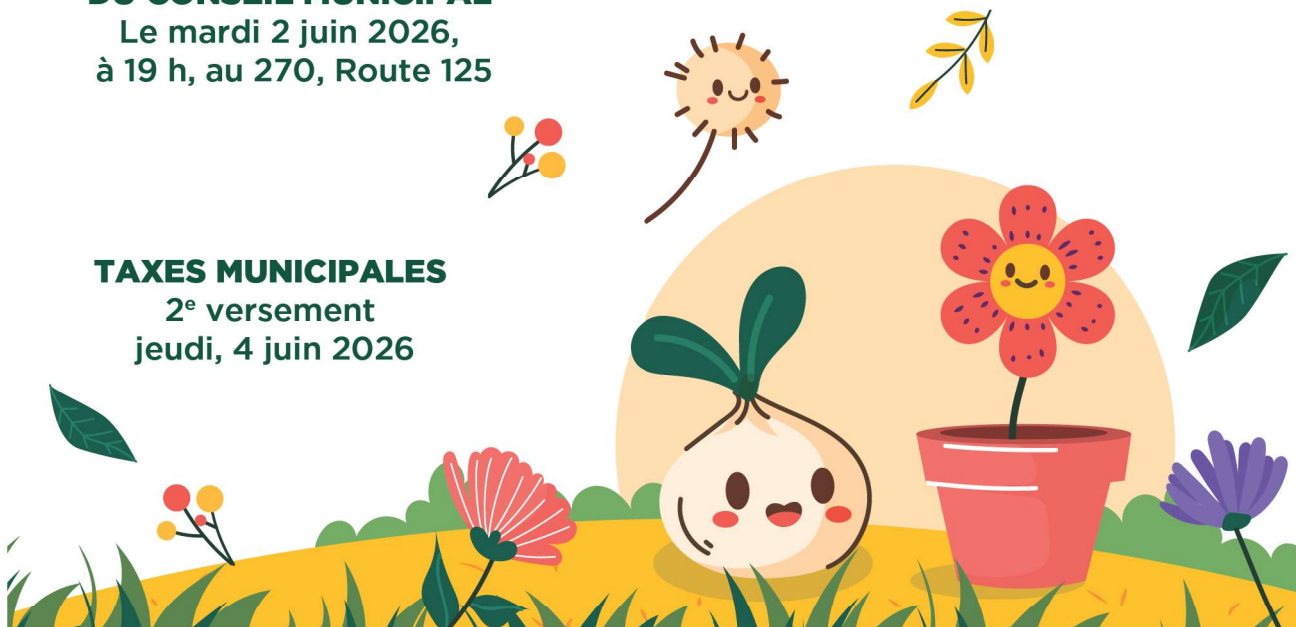
*L'agriculture, c'est  
dans notre nature*

## PROCHAINE RENCONTRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le mardi 2 juin 2026,  
à 19 h, au 270, Route 125

## TAXES MUNICIPALES

2<sup>e</sup> versement  
jeudi, 4 juin 2026



# • Mot du Maire •

Bonjour, chers amis St-Rochois(es),

La belle saison est de retour !

Les températures plus douces et les journées qui s'étirent nous invitent à profiter pleinement de l'extérieur. Pour nos agriculteurs, cette période marque le début des travaux aux champs : hersage, épandage et semis sont à l'honneur.

Nous vous invitons à faire preuve de prudence et de patience sur les routes, en particulier en présence de machinerie agricole.

Nous rappelons également aux agriculteurs l'importance de garder la chaussée propre. Toute terre ou matière laissée par les pneus de véhicules ou tracteurs doit être retirée au besoin. Merci à tous de faire preuve de vigilance et de responsabilité.



## Compost gratuit dès le 14 mai

Du compost en vrac sera offert gratuitement à la mairie, jusqu'à épuisement des réserves. Issu de nos efforts collectifs via le bac brun, ce compost est idéal pour enrichir vos jardins, potagers, plates-bandes et jardinières.

Formule libre-service : apportez vos outils et vos contenants; le remplissage se fait par vos propres moyens.

## Dates à retenir :

- **Samedi 6 juin** : Journée nature à Saint-Esprit
- **Mardi 23 juin** : Fête nationale à Saint-Esprit
- **Vendredi 6 novembre** : Souper champêtre organisé par votre Conseil – réservez la date dès maintenant ! Une invitation officielle et plus de détails suivront.

Sur ce, n'oubliez pas le 21 juin : Bonne fête des Pères !

**Pierre Mercier,**  
**Maire**



## • Table des matières •

Mot du maire	2
Table des matières	3
Résumé des délibérations	4-8
Avis publics	9
Communiqué de presse : Amélioration de l'accès aux services	10-11
Communiqué de presse : Lancement du portail Votre Santé	12
Communiqué de presse : AQDR	13
Communiqué de presse : Défi ose entreprendre	14-15
Conseils de prévention	16-17
Message de prévention de la SQ	18-19
Recensement de la population 2026	20
Projet de regroupement Desjardins et Emplois au recensement	21
Atelier sur les oiseaux et Comptoir de semences	22
Bibliothèque Alice-Parizeau	23
Super vente de livres usagés et Un lancement mémorable	24
Message de la bibliothèque	25
Fadoq	26-27
MDJ : Calendrier mai	28
MDJ : Ce qu'il faut savoir	29
Horaire des activités	30
Nouvelles de votre église	31
Inscription La Galopade	32-33
La Galopage s'implique	34
Appel aux artisans pour Saint-Esprit en fête et le marché de Noël 2026	35
Règles d'utilisation du terrain de tennis et de pickleball	36
Les voix de l'Achigan	37
Calendrier des collectifs 2026	38
Fête nationale du Québec	39
Journée de la nature	40

## RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 7 AVRIL 2026

### **ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 172-2026 RELATIF À L'OCCUPATION ET À L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS**

Le conseil municipal a adopté le règlement numéro 172-2026 concernant l'occupation et l'entretien des bâtiments.

Ce règlement est obligatoire pour les municipalités. Les étapes légales ont été respectées :

- avis de motion donné le 3 février 2026;
- publication d'avis publics dans Le Ouest et affichage à la mairie ainsi que sur le site Internet;
- tenue d'une consultation publique le 24 mars 2026, à laquelle une seule personne a assisté sans demander de modification.

Le règlement a donc été adopté sans changement. La directrice générale et greffière-trésorière est autorisée à effectuer les démarches et avis nécessaires conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

### **ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 173-2026 RELATIF AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-OUEST**

Le conseil municipal a adopté le règlement numéro 173-2026 établissant le nouveau code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de Saint-Roch-Ouest. Ce règlement remplace le règlement numéro 142-2022.

Cette adoption est exigée par la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale après chaque élection générale. Le règlement précise les valeurs éthiques, les règles de conduite et les obligations des élus municipaux afin d'assurer une gestion transparente, intègre et responsable de la municipalité et de ses fonds publics.

Le code vise notamment à prévenir les conflits d'intérêts, maintenir la confiance des citoyens envers la municipalité et guider les élus dans l'exercice de leurs fonctions.

Les formalités prévues par la loi ont été respectées, incluant l'avis de motion donné lors de la séance du 3 mars 2026.

## **ENTENTE ÉTABLISSANT CERTAINES MODALITÉS DÉCOULANT DE L'ENTENTE REMPLAÇANT L'ENTENTE RELATIVE À LA COUR MUNICIPALE COMMUNE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MONTCALM**

Le conseil municipal a adopté une entente précisant certaines modalités liées au remplacement de l'entente concernant la Cour municipale commune de la MRC de Montcalm.

Cette mise à jour est notamment nécessaire puisque la Ville de L'Épiphanie souhaite joindre les municipalités desservies par cette cour municipale.

Le conseil a également autorisé le maire ainsi que la directrice générale et greffière-trésorière à signer les documents nécessaires pour officialiser l'entente.

### **FÊTE MUNICIPALE 2026**

Le conseil municipal autorise la directrice générale à organiser la fête municipale 2026.

Les dépenses seront financées en partie par des subventions et des partenaires locaux.

### **CONTRIBUTION FINANCIÈRE-MUNICIPALITÉ DE SAINT-ESPRIT**

Le conseil municipal a approuvé une contribution financière de 500 \$ à la municipalité de Saint-Esprit pour soutenir l'organisation de la fête nationale du Québec du 23 juin prochain.

### **PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE VOLET-PPA-CE ET VOLET PPA-ES**

Le conseil municipal autorise la directrice générale à déposer une demande de subvention dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale pour des travaux d'amélioration de la chaussée.

### **CHEMIN LECOURT**

Le conseil municipal autorise la directrice générale à mandater un entrepreneur pour effectuer le nivellement du chemin Lecourt une fois au printemps et une fois à l'automne.

### **CONTRAT DE BALAYAGE**

Le conseil municipal autorise la directrice générale à mandater l'entreprise Balai Le Permanent pour effectuer le nettoyage du pont Mousseau, de deux viaducs et de trois intersections de la municipalité.

## **COMMANDE DE COMPOST**

Le conseil municipal autorise la directrice générale à commander 4,81 tonnes de compost gratuit auprès de EBI Environnement inc., en assumant les frais de transport.

## **DEMANDE D'AMENDEMENT AU PROJET DE LOI N 22 AFIN D'ABROGER L'ARTICLE 245.1 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME**

Le conseil municipal appuie la demande d'amender le projet de loi n°22 afin d'abolir l'article 245.1 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, en raison du fardeau administratif et des coûts importants qu'il impose aux municipalités pour l'envoi d'avis aux propriétaires concernés.

## **FORMATIONS ADMQ**

Le conseil municipal autorise la directrice générale à participer à une formation de l'ADMQ portant sur la gestion des situations comportant des risques juridiques, financiers ou politiques.

## **AUTORISATION DE PASSAGE POUR TROIS ÉVÉNEMENTS CYCLISTES**

Le conseil municipal autorise le passage de trois événements cyclistes organisés par Svocs inc./Arg-Sports sur le territoire de la municipalité, ainsi que l'utilisation de l'aire de repos municipale pour le ravitaillement des participants.

## **RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL** SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 5 MAI 2026

### **ADOPTION DU RÈGLEMENT 174-2026 DÉCRÉTANT LA CRÉATION D'UN FONDS DE ROULEMENT**

Le conseil municipal a adopté un règlement visant à créer un fonds de roulement, puisqu'il n'en possède pas actuellement. Ce fonds est autorisé par le Code municipal du Québec, et peut atteindre jusqu'à 148 000 \$, soit environ 20 % des crédits budgétaires de l'année en cours.

Le règlement prévoit la création d'un fonds de roulement de 140 000 \$, financé par un emprunt sur cinq ans. Afin de rembourser cet emprunt et de couvrir les intérêts, la municipalité imposera une taxe spéciale annuelle sur tous les immeubles imposables, calculée en fonction de leur valeur foncière.

Le règlement a été présenté lors d'une séance du conseil tenue le 7 avril 2026 et a été adopté à l'unanimité. Il entrera en vigueur conformément aux dispositions légales applicables.

## **AUTORISATION DE PROCÉDER À UN APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR DES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA ROUTE 125**

Le conseil municipal autorise la directrice générale à publier l'appel d'offres public sur le SEAO pour les travaux de réfection de la Route 125 prévus dans le cadre du programme TECQ. Étant donné que le coût des travaux dépasse le seuil légal, les soumissions seront reçues et ouvertes publiquement à la municipalité, puis analysées par le conseil lors d'une séance subséquente. Le conseil se réserve le droit de rejeter toute soumission reçue. Le financement des travaux sera assuré par le programme TECQ ainsi que par d'autres sources autorisées.

## **OCTROI DE CONTRAT POUR DES TRAVAUX DE MARQUAGE DE LA CHAUSSÉE**

Le conseil municipal octroie le contrat de travaux de marquage de la chaussée à Lignes-Fit inc., plus bas soumissionnaire, pour un montant de 11 862,12 \$ plus taxes, à la suite d'un processus de demandes de prix par invitation.

## **OCTROI DE CONTRAT POUR LE FAUCHAGE DES ABORDS DES CHEMINS**

Le conseil municipal accorde le contrat de fauchage des abords des chemins pour l'année 2026 à l'entreprise 9206-7594 Québec inc., plus bas soumissionnaire, au montant de 5 000 \$ plus taxes. Les travaux prévoient deux coupes, soit en juin et en août.

## **AUTORISATION POUR L'ACHAT DE PIERRES-CHEMIN LECOURT**

Le conseil municipal autorise la directrice générale à demander des prix et à procéder à l'achat d'environ six à sept voyages de pierres concassées 0-3/4 pour le Chemin Lecourt, incluant la fourniture et le transport, auprès de fournisseurs locaux.

## **OCTROI D'UN MANDAT À UN AVOCAT**

Le conseil municipal mandate un avocat afin d'analyser la problématique liée au refus de certaines compagnies d'assurance de rembourser les frais d'intervention du service incendie lors d'accidents de la route. Le mandat vise à évaluer la validité du règlement municipal et à proposer une solution applicable pouvant aussi bénéficier à d'autres municipalités.

## **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - DESJARDINS-BORNE DE RÉPARATION DE VÉLOS**

Le conseil municipal autorise la directrice générale à déposer une demande d'aide financière auprès de la Caisse Desjardins pour l'installation d'une borne de réparation de vélos sur le territoire de la municipalité. Cette borne libre-service offrira aux cyclistes une pompe et des outils de base pour effectuer de petites réparations.

## **RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION 2026-2027 À L'AGENCE DES FORÊTS PRIVÉES DE LANAUDIÈRE**

Le conseil municipal autorise l'adhésion de la Municipalité de Saint-Roch-Ouest à l'Agence des forêts privées de Lanaudière et approuve le paiement de la cotisation annuelle 2026-2027 au montant de 100 \$.

## **EMBAUCHE DE M. GAÉTAN HUDON À TITRE D'AGENT ADMINISTRATIF**

Le conseil municipal autorise l'embauche de M. Hudon à titre d'agent administratif à temps partiel à compter du 6 mai 2026, afin de pallier l'absence d'inspecteur municipal et de réduire les retards dans le traitement des demandes des citoyens.

Il appuiera la Municipalité dans divers mandats liés aux permis, à la mise à jour de règlements, aux relevés de ponceaux et à la sécurité civile. Il est également autorisé à exercer des fonctions d'inspection et d'application réglementaire, incluant la délivrance de permis et de constats d'infraction.

## **RÉVISION NÉCESSAIRE DU PROJET DE RÈGLEMENT SUR LES PRATIQUES AGROENVIRONNEMENTALES**

Le conseil municipal appuie la demande de la Fédération québécoise des municipalités visant la suspension et la révision du projet de règlement sur les pratiques agroenvironnementales. Il estime que ce projet a été élaboré sans consultation suffisante du milieu municipal et qu'il est incompatible avec les orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT).

## **DEMANDE DE COMMANDITE-ASSOCIATION CARREFOUR FAMILLE MONTCALM (ACFM)**

Le conseil municipal accorde une commandite de 200 \$ afin de soutenir les activités soulignant le 40e anniversaire de l'Association Carrefour Famille Montcalm (ACFM).

## **AVIS PUBLIC**

### **RÈGLEMENT NUMÉRO 173-2026 INTITULÉ « RÈGLEMENT ÉDICTANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS (ES) MUNICIPAUX »**

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par la soussignée que :

Le 7 avril 2026, lors de la séance ordinaire, le conseil municipal a adopté le Règlement numéro 173-2026 relatif au Code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de Saint-Roch-Ouest, abrogeant le Règlement numéro 142-2022.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Le règlement est disponible au bureau de la soussignée, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures normales d'ouverture.

**DONNÉ** à Saint-Roch-Ouest, ce 16e jour du mois d'avril 2026.

-Original signé-

---

Sherron Kollar  
Directrice générale et greffière-trésorière

## **AVIS PUBLIC**

### **RÈGLEMENT NUMÉRO 174-2026 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 140 000 \$ POUR LA CRÉATION D'UN FONDS DE ROULEMENT**

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par la soussignée que :

Le 5 mai 2026, lors de la séance ordinaire, le conseil municipal a adopté le Règlement numéro 174-2026 décrétant un emprunt pour la création d'un fonds de roulement.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Le règlement est disponible au bureau de la soussignée, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures normales d'ouverture.

**DONNÉ** à Saint-Roch-Ouest, ce 7e jour du mois de mai 2026.

-Original signé-

---

Sherron Kollar,  
Directrice générale et greffière-trésorière

# Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

## Amélioration de l'accès aux services en santé mentale grâce aux appareils Pronto

---

**Joliette, le 19 mars 2026** – Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière est heureux d'annoncer la mise en service d'appareils Pronto dans deux points de service, soit au 100, rue Grenier, à Charlemagne, et au 1355, Grande-Allée, à Terrebonne.

### Qu'est-ce qu'un appareil Pronto?

Un appareil Pronto est un dispositif médical permettant d'effectuer certaines analyses sanguines de façon rapide, simple et peu invasive, directement en clinique. Il s'agit d'une technologie de prélèvement capillaire qui permet dans plusieurs situations d'éviter une ponction veineuse et une analyse en laboratoire.

Grâce à ces nouveaux appareils, environ 100 usagers peuvent désormais bénéficier d'un suivi directement dans les cliniques externes de psychiatrie. Cette approche plus accessible réduit les déplacements de la clientèle et permet d'obtenir un résultat plus rapidement. Les cliniciens disposent ainsi des données en temps réel et peuvent, au besoin, ajuster le traitement lors de la consultation.

Ce projet a été mené en collaboration avec la psychiatre cogestionnaire, Dre Sophie Lassonde. Il n'a nécessité aucun investissement financier supplémentaire, reposant plutôt sur un changement des pratiques cliniques grâce à l'intégration de nouveaux outils.

Le CISSS de Lanaudière tient à souligner l'engagement de l'équipe de la Direction des programmes santé mentale et dépendance (DSM-D) dans la réalisation de ce projet. La contribution d'OPTILAB, de la Direction de l'approvisionnement et de la logistique ainsi que de la Direction des ressources informationnelles a également été déterminante dans sa mise en œuvre.

Cette avancée constitue une amélioration concrète de l'accès aux services et de l'expérience usager, en cohérence avec la mission et les orientations de l'établissement.

- 30 -

**Source :** Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière

**Renseignements :** Alexandra Lee Gauthier  
Agente d'information  
Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière  
[relations.medias.ciessleran@ssss.gouv.qc.ca](mailto:relations.medias.ciessleran@ssss.gouv.qc.ca)



Manon Gosselin, Sarah-Michèle Toupin, Josée Bourgeois, Julie Gagnon, Valérie Lemieux, infirmières et Marjolie Ledoux, chef de l'administration des programmes de cliniques externes de psychiatrie, hôpital de jour et services cliniques en hébergement (secteur sud), au point de service de Terrebonne.



# Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate



## Lancement du portail **Votre Santé**

**Joliette, 24 mars** - Dès le 25 mars 2026, les citoyens et citoyennes de la région de Lanaudière n'ayant pas de médecin de famille pourront accéder au nouveau portail *Votre Santé*. Ce service vise à simplifier les démarches liées aux besoins de santé en regroupant plusieurs services de première ligne et diverses ressources.

Le portail permettra notamment :

- d'indiquer un besoin de santé et d'être orienté vers le bon service (organisme communautaire, pharmacien, médecin de famille, IPS, etc.) ;
- de prendre rendez-vous pour un vaccin, un test de dépistage ou un prélèvement ;
- de consulter son carnet de santé ou de vaccination ;
- de trouver des ressources en santé et services sociaux grâce à un répertoire.

Gratuit, simple et sécuritaire, le portail sera accessible sur tablette, ordinateur et téléphone à l'adresse : **sante.quebec/votresante**.

Ce nouvel outil s'ajoute aux services existants, dont Info-Santé 811, disponible en tout temps. Veuillez noter que le portail du GAP numérique sera désormais remplacé par le portail *Votre Santé* pour la population lanadoise.

Ce déploiement s'inscrit dans la continuité du projet pilote implanté au nord de la région depuis novembre 2025, qui a permis une première appropriation du portail par la population.

Les prochaines phases de déploiement permettront d'élargir l'accès à *Votre Santé* à l'ensemble de la population lanadoise au courant du printemps 2026. D'autres communications suivront en temps venu.

### **Besoin d'aide avec le portail?**

Les personnes sans médecin de famille peuvent appeler **Services Québec au 1 877 644-4545**, du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h.

**COMMUNIQUÉ**

**L'AQDR de la Ouareau lance le projet « Fragments de vie » pour briser l'isolement des aînés dans Lanaudière**

**RAWDON, le 28 avril 2026** – L'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) de la Ouareau est fière d'annoncer le déploiement de son nouveau projet innovant, « Fragments de vie ». Cette initiative de récits de vie sera mise en œuvre auprès des résidents en centres d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD) et en ressources intermédiaires (RI) à travers les MRC de Montcalm, Matawinie et Les Moulins.

**Redonner le « droit d'être » par la parole**

Le projet « Fragments de vie » est né d'un constat frappant : la transition vers un milieu de vie alternatif entraîne souvent une coupure avec le passé et accroît l'isolement social. En offrant une écoute attentive et bienveillante, l'AQDR souhaite redonner aux aînés leur statut de sujets à part entière, plutôt que de simples bénéficiaires de soins.

« À force de fixer notre regard sur les pertes et sur la maladie, on en vient parfois à perdre de vue la personne, ce qu'elle est et ce qu'elle a été », souligne l'organisme, rappelant l'importance fondamentale de reconnaître l'humain dans sa globalité.

**Un processus humain et valorisant**

Concrètement, le projet s'articule autour de trois piliers majeurs :

- **La cueillette de récits** : Ce projet de grande envergure, qui se poursuivra jusqu'au début de l'année 2028, permettra à des bénévoles aînés formés de rencontrer les résidents chaque semaine pour recueillir leur histoire.
- **Un héritage tangible** : Chaque participant recevra un « album de vie » personnalisé, sous forme de livre imprimé ou de vidéo, immortalisant son récit et ses souvenirs.
- **Une lutte contre l'âgisme** : Le projet culminera par une exposition itinérante dans les écoles et les bibliothèques de la région afin de valoriser le vécu des aînés et de déconstruire les préjugés.

**Un impact réel sur le bien-être**

Il est reconnu que l'isolement social nuit gravement à la santé mentale et physique des aînés. En évoquant leurs souvenirs, les participants reprennent du pouvoir sur leur vie actuelle et trouvent une nouvelle cohérence dans leur parcours. Comme le rappelait si sagement l'auteur Amadou Hampâté Bâ : « En Afrique, quand un vieillard meurt, c'est une bibliothèque qui brûle. » L'AQDR souhaite s'assurer que ces bibliothèques de savoirs soient préservées et célébrées.

**À propos de l'AQDR de la Ouareau**

L'AQDR Ouareau a pour mission la défense collective des droits des personnes retraitées et préretraitées. Par ses projets et ses actions de mobilisation, elle lutte activement **contre** l'exclusion et travaille à l'amélioration constante de la qualité de vie des aînés de la région.

– 30 –

**Source et renseignements :**

Caroline Bolduc

Directrice générale, AQDR de la Ouareau

450-898-2241, aqdr.caroline@gmail.com

Pour diffusion immédiate

## Les lauréats de la MRC de Montcalm dévoilés à la 28e édition du Défi OSEntreprendre – volet Création d'entreprise

**Sainte-Julienne, le 25 mars 2026** – C'est dans une ambiance conviviale, sous la formule 5 à 7, que s'est tenu hier le gala local du Défi OSEntreprendre de la MRC de Montcalm, au Quartier Général de Lanaudière. L'événement a permis de souligner l'audace, l'innovation et l'engagement des entrepreneurs et entrepreneures qui ont osé se lancer en affaires cette année.

Cette 28e édition du Défi OSEntreprendre a suscité un vif intérêt dans la MRC de Montcalm, avec **14 inscriptions reçues au volet *Création d'entreprise***. À l'issue du processus de sélection, **six projets d'entreprises** ont été retenus pour représenter fièrement le territoire lors de la finale régionale, qui se tiendra le **29 avril prochain au Théâtre du Vieux Terrebonne**, à Terrebonne.

« *La qualité et la diversité des projets soumis cette année témoignent du dynamisme entrepreneurial exceptionnel de notre territoire. La MRC de Montcalm peut être fière de ses entrepreneurs, qui contribuent activement à la vitalité économique et sociale de notre milieu* », a souligné monsieur Patrick Massé, préfet de la MRC de Montcalm.

### Lauréats locaux – Volet Création d'entreprise

- **Pickleball Lanaudière Inc.** : catégorie **Services aux individus**  
Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan
- **Création MLP** : catégorie **Services aux entreprises**  
Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan
- **La Ferme Jade et ses Roy S.E.N.C.** : catégorie **Exploitation, transformation et production**  
Municipalité de Sainte-Marie-Salomé
- **Racine du Nord** : catégorie **Commerce**  
Municipalité de Saint-Alexis
- **Solutions BoDuo Inc.** : catégorie **Innovations technologiques et techniques**  
Municipalité de Saint-Jacques
- **Le Marché du Havre** : catégorie **Économie sociale**  
Municipalité de Sainte-Julienne

## Prix spécial - coup de cœur du jury local

- **Maçonnerie Mignacca Inc.**  
Municipalité de Sainte-Julienne

Pour monsieur Martin Thibault, directeur général de la SADC Achigan-Montcalm, les projets lauréats se démarquent à plusieurs égards :

« Les entreprises sélectionnées cette année démontrent une grande maturité, une vision claire et un fort ancrage dans leur milieu. Nous sommes convaincus qu'elles représenteront admirablement la MRC de Montcalm lors du gala régional du 29 avril prochain. »

### Un partenariat mobilisateur au service de l'entrepreneuriat

Le Défi OSEntreprendre est devenu, au fil des ans, un rendez-vous incontournable pour stimuler l'esprit d'entreprendre dans la région. Ce succès repose notamment sur la **collaboration étroite entre la MRC de Montcalm et la SADC Achigan-Montcalm**, qui partagent une volonté commune de soutenir et d'accompagner les entrepreneurs à toutes les étapes de leur parcours.

- 30 -

Pour information:

**Madame Sandra Pépin**  
Conseillère aux entreprises  
MRC de Montcalm  
450 831-2182, poste 7083  
[spedin@mrcmontcalm.com](mailto:spedin@mrcmontcalm.com)

**Monsieur Jean-Michel Gagné**  
Conseiller aux entreprises  
SADC Achigan-Montcalm  
450 839-9218, poste 123  
[gagnejm@sadc.org](mailto:gagnejm@sadc.org)





## Utilisation sécuritaire du BBQ

- Installez toujours le BBQ à l'extérieur, dans un endroit bien aéré.
- Gardez-le loin des matériaux combustibles, des murs, des clôtures et des branches.
- Ne l'utilisez jamais dans un garage, un cabanon, une tente ou tout autre espace fermé.
- Avant l'utilisation, vérifiez l'état de l'appareil, des raccords et des tuyaux.
- Suivez toujours les instructions du fabricant pour l'installation, l'utilisation et l'entretien.
- Ne laissez jamais un BBQ sans surveillance lorsqu'il est en fonction.
- Gardez les enfants et les animaux à distance.
- Nettoyez régulièrement l'appareil pour éviter l'accumulation de graisse, laquelle peut provoquer un incendie.

## Rappel – Feux extérieurs (feu de plaisance)

- Autorisé sans permis pour les immeubles de 3 logements et moins.
- Doit être fait dans un foyer extérieur fermé ou muni d'un pare-étincelles.
- Doit être situé à au moins 3 mètres de tout bâtiment ou matière combustible.
- Seul le bois naturel non peint et non traité est permis.

## Feu à ciel ouvert

- Permis obligatoire délivré par le Service de prévention et de sécurité incendie.
- Autorisé en zone rurale seulement, si les conditions météorologiques et de sécurité le permettent.
- Doit être surveillé en tout temps et complètement éteint à la fin de l'activité.

## **Demande de permis de brûlage**

Pour demander un permis de brûlage, veuillez remplir le formulaire disponible sur le site de la Municipalité. <https://www.saint-roch-ouest.ca/fr/services-aux-citoyens/formulaire-demande-de-permis-de-brulage/>

Une fois la demande reçue et analysée, un membre du Service de prévention et de sécurité incendie communiquera avec vous afin de vous remettre le document.

Le délai de traitement de la demande est de 24 à 48 heures (jours ouvrables). En cas de nuisance ou de non-respect du règlement, le Service de prévention et de sécurité incendie peut intervenir.

Pour toute question, communiquez avec le Service de prévention et de sécurité incendie à la municipalité [accueilcaserne@saint-lin-laurentides.com](mailto:accueilcaserne@saint-lin-laurentides.com).

## **IMPORTANT**

L'obtention d'un permis de brûlage n'est pas automatique et dépend de plusieurs facteurs, dont l'indice de feu.

Avant d'allumer un feu, il est important de vérifier l'indice auprès de la SOPFEU <https://www.sopfeu.qc.ca/prevention/danger-incendie/> et d'en aviser la centrale au 1 800 567-9372.

En effet, lorsque le service des incendies se déplace inutilement, des frais peuvent être facturés.

## **Merci de votre collaboration !**



## Message de prévention à l'attention des citoyens concernant le vol par distraction

### Quelques modes opératoires les plus courants utilisés par les voleurs

#### **Simulation de panne d'essence :**

- Immobilisent leur véhicule sur une bretelle ou une sortie d'autoroute et interpellent les automobilistes pour de l'aide;
- Prétendent la perte de leur portefeuille et un besoin d'argent pour de l'essence ou pour payer l'hôtel;
- Proposent un échange de « bijoux de valeur » (en réalité il est sans valeur) contre de l'argent.

#### **Vol par distraction / de cartes bancaires :**

- Se positionnent près d'une victime aux caisses libre-service de magasins à grande surface afin de mémoriser le numéro d'identification personnel (NIP) de sa carte de paiement;
- Suivent la victime jusqu'à son véhicule, la distraient en l'interpellant pour qu'elle sorte de son véhicule (p. ex., simule un billet de 20 \$ échappé ou un portefeuille « lui appartenant »), afin d'y voler ses cartes de paiement;

#### **Vol par distraction / Demande d'indications routières :**

- Immobilisent leur véhicule sur une bretelle ou une sortie d'autoroute ou dans les rues achalandées de villes ou villages et interpellent les automobilistes pour de l'aide;
- Se disent perdus et demandent des indications routières et en profitent pour subtiliser des objets de la personne qui leur vient en aide.

#### **Vol par distraction / à la tire :**

- S'approchent d'une victime (souvent âgée) et tentent de la distraire afin de lui subtiliser des objets qu'elle porte sur elle (p. ex. en lui mettant un collier au cou).



### Conseils généraux pour prévenir ces types de situation :

- Restez attentifs à votre environnement, même lors de simples sorties comme une promenade.
- Méfiez-vous des étrangers qui se trouvent dans votre espace personnel ou qui tentent de vous serrer dans leurs bras ou de vous toucher.
- N'acceptez pas les cadeaux non désirés de la part d'étrangers.
- Faites confiance à votre instinct, et ne craignez pas de dire non ou de crier pour obtenir de l'aide si vous ne vous sentez pas à l'aise.
- Éloignez-vous de toute personne ou de tout comportement suspect.
- Mettez votre argent ou vos cartes bancaires hors de portée des voleurs.
- Si vous croyez être la cible d'un voleur qui utilise la technique de la distraction, criez ou faites beaucoup de bruit pour attirer l'attention des passants et composez le 9-1-1.
- Si vous avez été victime ou ciblé dans ce type de vol, signalez-le immédiatement à la police.
- Informez rapidement votre institution bancaire.

### Procédure en cas de situation suspecte :

- Composez immédiatement le 9-1-1.
- Transmettez **toutes les informations observées** afin que les policiers puissent intervenir rapidement.
- **Maintenez la communication avec le service de police** tant que cela est possible et sécuritaire.
- Ne confrontez jamais le suspect. Votre sécurité passe avant tout.

 <p><b>APPEL D'URGENCE</b></p> <p>COMPOSEZ LE <b>911</b></p>	<p><b>APPEL NON URGENT</b></p> <p>TROUVEZ UN POSTE</p> 
<p>Témoïn ou victime d'une <b>situation d'urgence</b> qui menace votre sécurité, celle des autres, vos biens ou l'environnement?</p> <p><b>Composez le 911!</b></p>  <p>Visionnez notre vidéo explicative </p>	<p>Besoin de joindre la Sûreté du Québec pour une <b>situation non urgente</b>?</p> <p><b>Communiquez avec votre POSTE!</b></p> <p><b>450 439-1911</b></p> <p>À compter du 1<sup>er</sup> juin 2026, les lignes 310-4141 et *4141 seront graduellement désactivées.</p>

2

## **Le Recensement de la population de 2026**

Tous les cinq ans, les Canadiens et Canadiennes sont invités à participer au recensement. Le prochain Recensement de la population du Canada aura lieu en mai 2026.

Le recensement aide à brosser un portrait statistique de la population diversifiée du Canada et des lieux où nous vivons en recueillant des renseignements démographiques, sociaux et économiques auprès des ménages du Canada.

Les Canadiens et Canadiennes comptent sur les données du recensement pour obtenir des renseignements qui appuient les décisions importantes qui touchent les familles, les quartiers et les entreprises du pays. Les renseignements que vous fournissez garantissent que le recensement représente fidèlement l'évolution de la société canadienne. Vos réponses sont essentielles à la planification de services qui soutiennent l'emploi, l'éducation, le transport public, les soins de santé et autres.

Le Recensement de 2026 commencera le 4 mai 2026. Tous les ménages canadiens recevront une lettre d'invitation au recensement par la poste contenant des instructions sur la façon de remplir leur questionnaire. Il est sécuritaire et confidentiel de remplir le questionnaire en ligne.

Statistique Canada accorde une priorité absolue à la protection de la vie privée, ainsi qu'à la confidentialité et à la sécurité des questionnaires remplis. Vos réponses sont recueillies en vertu de la Loi sur la statistique et demeurent strictement confidentielles.

Si vous avez des questions ou si vous avez besoin d'aide, veuillez consulter notre site Web au [recensement.gc.ca](http://recensement.gc.ca).



## Projet de regroupement

Convaincus que le regroupement avec la Caisse Desjardins de Montcalm et de la Ouareau constitue la voie qui permettrait d'assurer la pérennité des services financiers de Desjardins dans la région, les administrateurs de la Caisse populaire Desjardins de St-Roch-de-L'Achigan convient leurs membres à une assemblée générale extraordinaire en mode virtuel le **8 juin prochain à 18 h 30**.

Lors de cette assemblée, l'ensemble des raisons à l'origine de ce projet de regroupement sera présenté. L'objectif est clair : assurer un maintien de la présence forte et durable de Desjardins dans la région de St-Roch-de-L'Achigan, au bénéfice des membres et de la communauté.

En préparation à cette assemblée, une soirée d'information en présentiel, ouverte à tous les membres de la Caisse populaire Desjardins de St-Roch-de-L'Achigan, aura lieu le

**26 mai prochain, à 18 h 30 au Quartier Général de Lanaudière (5 Rue Industrielle, Saint-Roch-de-L'Achigan, Québec J0K 3H0, Canada).**

Cette soirée permettra à chacun de mieux comprendre le projet et de poser ses questions aux administrateurs.

La Caisse populaire Desjardins de St-Roch-de-L'Achigan compte sur ses membres afin qu'ils adhèrent au projet et qu'ils joignent ainsi la Caisse Desjardins de Montcalm et de la Ouareau le 1<sup>er</sup> janvier 2027.

Les administrateurs des deux caisses sont convaincus que ce regroupement constitue une réponse aux défis de l'avenir, et c'est avec beaucoup de fierté qu'ils présentent ce projet à leurs membres.

## EMPLOIS AU RECENSEMENT

**Statistique Canada embauche dans votre collectivité pour le Recensement de 2026!**

Joignez-vous à l'équipe du Recensement de 2026 pour effectuer un travail utile qui a une incidence sur votre collectivité.

### Renseignements importants :

- Environ 32 000 emplois au recensement sont offerts partout au Canada.
- Le taux de rémunération est de **25,87 \$ l'heure** pour les postes sans fonctions de supervision et de **31,32 \$ l'heure** pour les postes de supervision, en plus des dépenses admissibles.
- La période d'emploi pour les postes du recensement est de **mars à juillet 2026**, selon le poste et le lieu de travail.
- Vous devez être disponible pour travailler selon un horaire flexible, ce qui comprend le jour, le soir et la fin de semaine.



Postulez dès maintenant et parlez-en à un ami ou une amie  
[recensement.gc.ca/emplois](https://recensement.gc.ca/emplois)

Pour obtenir de l'aide, veuillez composer le **1-833-830-3106**  
Téléscripteur (ATS) : **1-833-830-3109**

# Atelier sur Les oiseaux du Québec

Découvrez les merveilles des oiseaux du Québec lors de notre présentation interactive! M. Tremblay partagera avec vous les secrets de son livre magnifiquement illustré, riche en informations fascinantes sur nos espèces locales. Plongez dans l'univers coloré des mésanges, des geais et de bien d'autres espèces, tout en apprenant à reconnaître leurs chants et leurs habitats. Une occasion unique de mieux comprendre et d'apprécier la diversité ornithologique qui nous entoure. Rejoignez-nous pour un voyage captivant et instructif au cœur de la nature québécoise!

Quoi: Présentation de **Martin Tremblay**,  
photographe et ornithologue

Quand: **Samedi 16 mai** - 10 h 30 à 11 h 45

Où: **Bibliothèque Alice-Parizeau** - 45 rue des Écoles

Inscription obligatoire (avant le 13 mai):

450-831-2274 ou par courriel : bibliotheque@saint-esprit.ca

**Gratuit  
bienvenue à tous**



MUNICIPALITÉ DE  
**SAINT-ESPRIT**



À LA BIBLIOTHÈQUE ALICE-PARIZEAU

## LE COMPTOIR DE SEMENCES PARCE QU'ON SÈME

FAIT LE PLEIN DE NOUVEAUTÉ

Avec la participation de la MRC de Montcalm, le comptoir de semences de la bibliothèque a fait le plein de nouveautés en provenance des Jardins de l'Écoumène. Plus d'une quinzaine de nouvelles semences vous sont offertes gratuitement. Venez les chercher gratuitement pour votre saison de jardinage.



MUNICIPALITÉ DE  
**SAINT-ESPRIT**



# La bibliothèque Alice-Parizeau,

## c'est plus que des livres

·GRATUIT pour tous les citoyens de Saint-Esprit et Saint-Roch-Ouest

·Jusqu'à 5 livres/ documents pour 3 semaines,  
renouvelables à 2 reprises

·L'accès à des albums, BD, romans, documentaires, biographies, revues et à des jeux  
de société.

·Des activités gratuites pour tous

·L'accès Wi-Fi gratuit

·L'accès au site [biblietheque.ca](http://biblietheque.ca)

·Une multitude d'autres services à découvrir  
·BIENVENUE AUX NOUVEAUX RÉSIDENTS



MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-ESPRIT

municipalité de  
SAINT-ROCH-OUEST  
*L'agriculture, c'est dans notre nature*

### Pour information

[bibliotheque@saint-esprit.ca](mailto:bibliotheque@saint-esprit.ca)

450 831-2274

45, rue des Écoles, Saint-Esprit

## Horaire Bibliothèque Alice-Parizeau

Mardi 9 h à 17 h 30

Mercredi 12 h 30 à 17 h 30

Jeudi 12 h 30 à 17 h 30

Vendredi 12 h 30 à 19 h

Samedi 10 h à 14 h



En dehors des heures d'ouverture, vous pouvez utiliser la chute  
à livre pour rapporter vos emprunts

[bibliotheque@saint-esprit.ca](mailto:bibliotheque@saint-esprit.ca)

450 831-2274

45, rue des Écoles, Saint-Esprit



MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-ESPRIT



municipalité de  
SAINT-ROCH-OUEST  
*L'agriculture, c'est dans notre nature*

# BIBLIOTHÈQUE ALICE-PARIZEAU

0,25\$  
0,50\$

## SUPER VENTE DE LIVRES USAGÉS

Jusqu'à épuisement des stocks

- Livres usagés - 0,25\$/chacun
- Casse-tête - 0,50\$/chacun
- Jeux de société - 0,50\$/chacun

Pour information  
bibliotheque@saint-esprit.ca  
450 831-2274  
45, rue des Écoles, Saint-Esprit



DÈS LE 5 MAI, JUSQU'À ÉPUISEMENT DE L'INVENTAIRE SÉLECTIONNÉ



# Félicitation Myriam

🎉 ✨ Un lancement mémorable ! ✨ 🎉

Le samedi 25 avril dernier, la bibliothèque de Saint-Esprit a accueilli le lancement du tout nouveau livre de Myriam Landry, de Saint-Alexis. ❤️

Dans une ambiance chaleureuse et inspirante, parents, amis et passionnés de lecture se sont réunis pour célébrer cette belle œuvre. Entre échanges, sourires et dédicaces, ce fut un moment rempli d'émotion et de bonheur !

Un grand merci à tous les participants d'avoir contribué à ce succès 🌟

Et félicitations à Myriam pour ce magnifique lancement ! 🎉



## Bénévoles recherchés pour la bibliothèque

Vous souhaitez vous investir dans la vie municipale? Rejoignez notre équipe de bénévoles à la bibliothèque! Une demi-journée par semaine, selon le calendrier scolaire. Aucune expérience requise. Votre aide est précieuse: n'hésitez plus!

## Nous recherchons des pots!

Si vous avez des pots en verre usagés (comme des pots de café, de confiture ou d'autres aliments) qui traînent chez vous et que vous n'utilisez plus, pensez à les apporter à la bibliothèque. Nous les collectons pour un organisme qui vient en aide aux personnes dans le besoin. C'est une excellente façon de recycler tout en faisant une bonne action! Alors, avant de jeter vos pots, faites-les voyager jusqu'à nous.

Merci d'avance pour votre générosité. Nous comptons sur vous!

## Du nouveau à votre bibliothèque

Soirées jeux de société en pyjama – en famille!

Une fois par mois, le vendredi de 18 h 30 à 21 h, la bibliothèque vous invite à des soirées ludiques en famille.

- Activité gratuite et ouverte à tous
- Jeux classiques et nouveautés pour tous les âges
- Ambiance conviviale et détendue

## Prochaines soirées: vendredi 22 mai 2026

Aucune réservation requise. Pour connaître les dates à venir, surveillez notre page Facebook. Venez partager des moments mémorables en famille ou entre amis!

## Comptoir de semences : Parce qu'on sème!

Découvrez le **comptoir de semences**, un véritable trésor au cœur de notre communauté! Basé sur le principe du partage, cet espace vous permet de bénéficier gratuitement de semences pour les cultiver dans votre jardin. Le concept est simple et généreux : prenez des semences, plantez-les avec soin et, au moment des récoltes, rapportez les graines obtenues afin d'enrichir notre collection et d'en faire profiter d'autres jardiniers. Ces semences, majoritairement offertes par la MRC de Montcalm, sont soigneusement sélectionnées pour s'adapter à notre climat. C'est une merveilleuse façon de créer des jardins florissants, de soutenir l'autonomie alimentaire locale et de tisser des liens au sein de la communauté. Que vous soyez débutant ou jardinier expérimenté, le comptoir de semences est pour vous! Venez cultiver votre passion, embellir votre jardin et faire grandir l'esprit communautaire cet été.

## **Mot de la présidente**

Le printemps s'installe et apporte avec lui une énergie renouvelée.

Ce mois de mai marque ma première année à titre de présidente.

Je tiens à remercier sincèrement toutes les personnes qui m'ont soutenue, qui ont cru en notre vision et en notre engagement. Les réalisations accomplies au cours de la dernière année reposent sur cette précieuse collaboration et sur un bel esprit de solidarité.

Je remercie tout particulièrement la municipalité ainsi que les intervenants avec qui je collabore. Leur soutien constant, leur disponibilité et leur confiance contribuent à faire du Club un lieu rassembleur qui brise l'isolement et favorise le bien-être.

Au-delà de nos rencontres régulières du mardi, plusieurs activités se sont ajoutées : les vendredis communautaires, les conférences sur le bien-être, les bazars Artisans et Découvertes ainsi que nos soirées bingo mensuelles.

Parmi les moments marquants, soulignons le dîner de Noël, réalisé en collaboration avec le Café des aînés, ainsi que la soirée Raconte-moi ton histoire, tenue en mars, qui a connu un franc succès grâce à la participation d'un citoyen bien connu de la municipalité.

Notre programmation continue de s'enrichir de projets variés et de moments de partage. C'est toujours un plaisir de vous retrouver dans les pages de ce journal municipal, un lien précieux qui nous permet de rester informés et connectés à notre communauté.

Nous vous invitons à venir nous rencontrer, à découvrir nos activités et à suivre nos événements via notre page Facebook ou en personne.

Notre mission demeure simple, mais essentielle : créer des occasions de se rencontrer, de rire, d'apprendre et de tisser des liens. Ensemble, nous contribuons positivement à la vitalité de notre communauté.

**Joanne Vézina**

Présidente, Club FADOQ Saint-Esprit

## Activités du mardi

### 21, rue Principale, Saint-Esprit | 13 h à 16 h

- 12 mai et 2 juin : activités régulières
- 19 mai et 9 juin : bingo du mardi (réservé aux membres – 3e mardi du mois)
- 26 mai : dîner libre et sortie de quilles à Rawdon (réservation obligatoire)
- 16 juin : AGA (Assemblée générale annuelle)

## Activités du vendredi

### 21, rue Principale, Saint-Esprit | 17 h à 21 h

Apportez votre souper et profitez d'activités axées sur la créativité et le bien-être : improvisation, jeux et rencontres conviviales.

- 15 mai et 19 juin : souper libre chez Benny (réservation obligatoire)
- 22 mai : activités régulières
- 29 mai : souper de la fête des Mères et des Pères chez Benny – 20 \$/personne (réservation obligatoire)

## Bingo du samedi soir

### 21, rue Principale, Saint-Esprit | 19 h à 22 h

Ouvert à tous (18 ans et plus)

Prix de présence, moitié-moitié et comptoir de collations sur place

- Samedi 13 juin 2026 (ouverture des portes à 18 h)

## Événements spéciaux à venir

- **Jeudi 14 mai** : Rendez-vous printanier (kiosque FADOQ sur place)  
Salle l'Opale, 510, rue Saint-Isidore, Saint-Lin-Laurentides
- **30 et 31 mai** : Vente de garage de la FADOQ  
De 10 h à 16 h – 21, rue Principale, Saint-Esprit
- **Samedi 6 juin** : Journée nature – présence avec café des aînés/amitiés au parc des loisirs
- **Dimanche 7 juin** : Encan de la FADOQ  
13 h – 21, rue Principale, Saint-Esprit (aucune place réservée)

Soyez des nôtres pour des activités conviviales et festives, nous avons hâte de vous accueillir en grand nombre !

Bonne fête à tous les membres nés en mai et en juin.

Nous souhaitons un prompt rétablissement aux membres malades

Nos plus sincères condoléances aux personnes éprouvées par la perte d'un être cher.

Information et réservations

Téléphone : 263 382-3559

Facebook : Fadoqsaintesprit

Courriel : fadoqsaintesprit@gmail.com

# Mai



LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
4 <b>SOUP Études</b>	5 <b>M-ART-DI</b>	6 JOURNÉE QUÉBÉCOISE du <b>steamé</b>	7 <b>JEUX-DI</b> Cranium	8 <b>GUESS WHO</b> VERSION MDJ
11 bill the tea	12 <b>SCIENCE</b>	15 ACTIVITÉ CULINAIRE <b>POLEMIQUE</b> Le jeu	14 <b>JEUX-DI</b> Stratège	15 Activité <b>LGBTQ+</b> #17mai
18 X	19 <b>M-ART-DI</b>	20 <b>SOUP Études</b>	21 <b>JEUX-DI</b> Spécial ; diversités culturelles	22 <b>SANTÉ 101</b> avec Christine
25 <b>SOUP Études</b>	26 <b>LANCEMENT</b> 22E EDITION La Galopade 2026	27 X	28 <b>JEUX-DI</b> Apples to apples	29 Le Réseau Guillaume ACTIVITÉ CULINAIRE

**PORTES Ouvertes**

MDJ De St-Espirit

**Samedi 6 JUN 2026**  
102 PLACE DES LOISIRS  
10H00 À 14H00

- RALLYE & ANIMATION
- PRIX À GAGNER
- INAUGURATION DE NOS NOUVEAUX LOCAUX
- RENCONTRE L'ÉQUIPE MDJ & SES PARTENAIRES
- INTERVENANTS
- CONSEIL D'ADMINISTRATION
- GRIGNOTINES OFFERTES

OUVERT À TOUS!

**LANCEMENT**

La Galopade 22E EDITION

Mardi, 26 mai  
17h00  
Maison des jeunes  
102 Place des Loisirs  
Saint-Espirit

MDJ De St-Espirit

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**

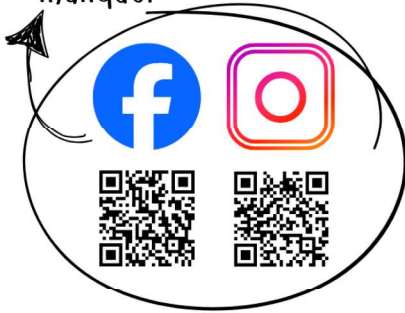
Jeudi, 18 juin 2026  
18h30  
Maison des jeunes  
102, Place des Loisirs, Saint-Espirit

DÉVOILEMENT DES SORTIES ESTIVALES 2026!

★ INVITATION SPÉCIALE ★

# CE QU'IL FAUT SAVOIR...

Pour ne rien  
manquer



MILIEU DE VIE  
OUVERT AU 10\*-17  
ANS

\*Projet pilote pour  
les 10-11 ans

## HORAIRE RÉGULIER

# 17H00 À 21H00

## LUNDI AU VENDREDI

**\*L'horaire peut être modifié sans préavis.\***



Sondage :  
**MDJ DANS MA COMMUNAUTÉ**  
Nous voulons avoir votre opinion!

102 Place des Loisirs  
Saint-Esprit

TEL : 450-839-7227 | CELL : 438-377-4201

mdjsaintesprit@gmail.com

Pour nous joindre

## Horaire des activités – Mai

### Mai

- **Vendredi 15 et 29 mai, 19 h à 21 h**

Tricot des copains/copines – Pour tous

- **Mercredi 13 mai, 19 h à 21 h**

Club Éco – Pour tous: Visite de l'ACEF pour une conférence sur la valeur de notre consommation.

- **Samedi 16 mai, 10 h 30 à 11 h 45**

Atelier d'ornithologie avec **Martin Tremblay** auteur du livre :  
Observe et identifie les oiseaux du Québec

- **Mercredi 20 mai, 19 h à 21 h**

Club de lecture – Pour tous

- **Vendredi 22 mai, 18 h 30 à 21 h**

Soirée jeux de société en pyjama – Pour tous (enfants accompagnés d'un adulte)

## Nouvelles de votre église

### Mai, le mois de Marie : origine et évolution

C'est à Rome, à la fin du 16<sup>e</sup> siècle, qu'est née la coutume de consacrer les 31 jours du mois de mai à une prière mariale plus soutenue. Aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles, les Jésuites ont largement contribué à diffuser cette dévotion dans toute l'Église. Toutefois, c'est en 1815, lorsque le pape Pie VII (1742-1823) approuve officiellement cette pratique, qu'elle connaît un essor considérable. Le mois de Marie est alors célébré dans les paroisses et au sein des familles.

### Signification de nos symboles religieux dans la paroisse

Dans notre paroisse, on retrouve une croix ou une statue du Sacré-Cœur dans chacun des rangs. Ces témoins de notre histoire religieuse occupaient une place importante avant les années 1960.

Ils constituaient des lieux de rassemblement où les familles se réunissaient en début de soirée, durant le mois de mai, pour exprimer leur dévotion à la Vierge Marie en récitant le chapelet. On y pratiquait également la neuvaine au Sacré-Cœur au mois de juin.

### Fête patronale de notre paroisse

Le **24 mai** prochain, nous soulignerons la fête patronale de notre paroisse : le Saint-Esprit, troisième personne de la Trinité. Cet événement sera célébré lors d'une messe qui aura lieu **à 9 h**.

### Origine du nom de notre paroisse

Le seigneur Paul-Roch de Saint-Ours a concédé des terres pour former les municipalités de Saint-Roch et de Saint-Esprit. Son prénom a inspiré le nom de la paroisse voisine, Saint-Roch, tandis que son nom de famille est à l'origine de celui de notre paroisse.

À ses débuts, celle-ci portait le nom de Saint-Ours-du-Grand-Saint-Esprit. Au fil du temps, trois appellations ont été utilisées : Saint-Ours-du-Grand-Saint-Esprit, Saint-Ours et Saint-Esprit.

Afin d'éviter toute confusion, notamment dans les transactions officielles, Mgr Lartigue, évêque de Montréal, a décrété en 1838 que la paroisse porterait désormais le nom de Saint-Esprit. Il a également établi que la fête patronale serait célébrée chaque année au jour de la Pentecôte.



**DIMANCHE**  
**30 AOÛT 2026**  
Saint-Esprit

**22<sup>E</sup>**  
édition

La Galopade est de retour pour une 22e édition!

C'est avec grand plaisir que nous invitons les résidents de St-Esprit et de St-Roch Ouest à prendre part à cet événement! En tant que résident, votre inscription est au coût unique de 15\$ par personne, peu importe l'épreuve choisie, à l'exception de la course des Bout' Chou ou le coût reste de 5\$. C'est une belle occasion de sortir bouger!

Pour toutes les informations sur l'événement visitez le : [www.lagalopade.ca](http://www.lagalopade.ca)

### HORAIRE DE LA JOURNÉE

### MERCI DE NOUS AIDEZ À SOUTENIR LES JEUNES !

7H00 Ouverture du comptoir pour remise des dossards. Les participants doivent se présenter 30 minutes avant leur épreuve.

#### HEURES ÉPREUVES

8h00	21,1 km Desjardins
8h20	10 km Villemaire
10h30	5 km Centre Visuel
10h30	5 km Marche
11h20	3 km Ex. Marsolais
11h50	1 km Parallèle 54
12h10	Bout'Chou BASCH
12h30	Relais 5x1 km Altec





**DIMANCHE**  
**30 AOÛT 2026**  
Saint-Esprit

**22<sup>E</sup>**  
édition

La Galopade est de retour pour une 22e édition!

C'est avec grand plaisir que nous invitons les résidents de St-Esprit et de St-Roch Ouest à prendre part à cet événement! En tant que résident, votre inscription est au coût unique de 15\$ par personne, peu importe l'épreuve choisie, à l'exception de la course des Bout' Chou ou le coût reste de 5\$. C'est une belle occasion de sortir bouger!

Pour toutes les informations sur l'événement visitez le : [www.lagalopade.ca](http://www.lagalopade.ca)

### FORMULAIRE D'INSCRIPTION RÉSIDENTS ST-ESPRIT / ST-ROCH OUEST

Pour profiter du prix de 15\$, le formulaire d'inscription doit être remis à la mairie de St-Esprit avant 12h le 14 Août 2026 Une preuve de résidence vous sera demandée afin de valider votre inscription .

Nom de Famille		Date de naissance	
Prénom		Code postal	
Adresse		Province	Québec
Ville		Téléphone	
Courriel		Sexe	<input type="radio"/> Femme <input type="radio"/> Homme
Discipline choisie :	Course : <input type="radio"/> 21,1km <input type="radio"/> 10km <input type="radio"/> 5km <input type="radio"/> 3km <input type="radio"/> 1km <input type="radio"/> Bout'Chou (5\$) <input type="radio"/> Relais 5x1 Km (équipe de 5 pour 75\$)		

#### RENONCIATION

Je renonce par la présente, pour moi-même, mes héritiers et ayant droit, à toute réclamation contre les organisateurs de la course, leur équipe et la ville hôte. Je donne la permission aux organisateurs des épreuves d'utiliser ou d'autoriser d'autres personnes à utiliser pour quelques fins que ce soit toutes photographies, film ou autre compte rendu de ma participation à cette épreuve ou aux autres activités conjointes sans rémunération.

Signature

Date

Signature d'un parent si moins de 18 ans



LA GALOPADE  
S'IMPLIQUE!

L'édition 2026 de La Galopade s'associe aux **maisons des jeunes de la MRC Montcalm** en versant une partie des frais (2\$ pour chaque inscription) à des organismes de la région.

Une raison de plus pour participer en grand nombre à cet événement du dimanche 30 août 2026.

Depuis notre implication auprès des maisons des jeunes, déjà plus de 30 000\$ ont été amassés!

La Galopade et ses partenaires vous disent merci!



Déjà plus de 1 000 inscriptions reçues

Ne tardez pas à vous inscrire. Tarif réduit pour les citoyens de Saint-Esprit en s'inscrivant directement à la mairie.



30.08.2026  
Saint-Esprit

Bout'Chou | 1 km | 3 km | 5 km | 10 km  
Demi-marathon | Défi 5x1 | 5 km marche

30 août 2026 Église de Saint-Esprit

lagalopade.ca | info@lagalopade.ca  
Suivez-nous sur les réseaux : @lagalopade

MÉDAILLES ET PRIX

1 et 3 km

- Trophées aux gagnants

5 et 10 km

- Paniers cadeaux de produits locaux aux 3 premiers (hommes et femmes)
- Bourses de 150\$ aux premiers (homme, femme)

Demi-Marathon

- Paniers cadeaux de produits locaux remis aux 3 premiers (hommes et femmes)
- Bourses de 150\$ aux premiers (homme, femme)

Défi 5x1

- Trophées aux gagnants

Plusieurs cartes-cadeaux remises par :



Médailles à tous les participants!

MERCI À TOUS NOS COMMANDITAIRES!

PLATINE		ARGENT	
OR		BRONZE	

Appel aux artisans, artistes et producteurs locaux  
Période de recrutement le marché des artisans qui aura  
lieu à **Saint-Esprit en fête** le 12 septembre 2026

**VOUS ÊTES CITOYENS OU CITOYENNES DE SAINT-ESPRIT ET VOUS  
SOUHAITEZ AVOIR UN ESPACE POUR PROMOUVOIR VOTRE TRAVAIL  
ARTISANAL, LA PÉRIODE D'INSCRIPTION EST DÉBUTÉE. IL SUFFIT DE NOUS  
SIGNIFIER VOTRE INTÉRÊT PAR COURRIEL OU PASSER NOUS VOIR À LA  
MAIRIE POUR RÉCUPÉRER UN FORMULAIRE D'INSCRIPTION.**

**LES PLACES SONT LIMITÉES**

Pour information et inscription  
[loisirs@saint-esprit.ca](mailto:loisirs@saint-esprit.ca)  
450 831-2114 poste 7530



MUNICIPALITÉ DE  
**SAINT-ESPRIT**



municipalité de  
**SAINT-ROCH-OUEST**  
*L'agriculture, c'est dans notre nature*



Appel aux artisans, artistes et producteurs locaux  
Période de recrutement **Marché de Noël 2026**

Notre prochain marché de Noël aura lieu le **samedi 21 et dimanche 22 novembre 2026**.

Nous sommes en période de recrutement des exposants. Déjà plus de 50% des espaces disponibles ont été réservés. Si vous désirez venir exposer et être de la fête, faites vite et contactez-nous pour réserver votre place.



**Pour information et inscription**

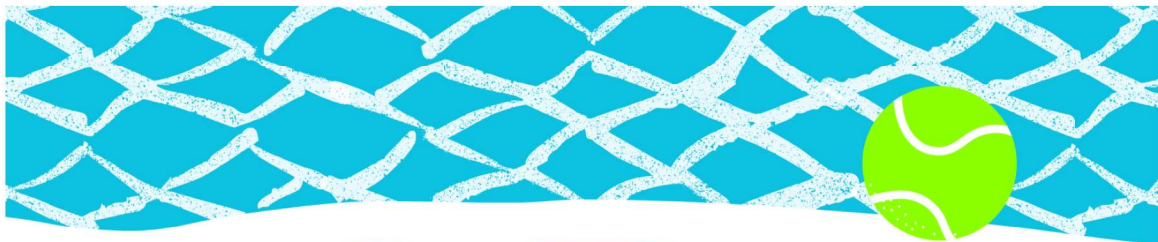
[loisirs@saint-esprit.ca](mailto:loisirs@saint-esprit.ca)  
**450 831-2114 poste 7530**



MUNICIPALITÉ DE  
**SAINT-ESPRIT**



municipalité de  
**SAINT-ROCH-OUEST**  
*L'agriculture, c'est dans notre nature*



## Règles d'utilisation du terrain de tennis et de pickleball

·Être résident de Saint-Esprit ou Saint-Roch-Ouest;

·Se procurer une clé au bureau de la Municipalité au coût de 5 \$ taxes incluses. Cette clé donne accès au terrain, selon l'horaire d'utilisation;

- Il est important d'être chaussé adéquatement pour votre sécurité ainsi que pour la protection du revêtement;

·Réserver le terrain au plus 24 heures à l'avance, pour une période d'une heure au maximum à la fois. Un tableau de réservation sera affiché à l'entrée du terrain;

·Inscrire le nom du responsable de groupe sur la feuille appropriée à l'heure souhaitée;

·Un joueur peut remplacer un joueur non inscrit, en tout temps;

·Toute personne qui enlève une feuille de réservations ou qui endommage le matériel de la Municipalité est passible de la pénalité édictée;

- Les spectateurs doivent attendre à l'extérieur du terrain (seuls les joueurs y sont admis);
- Les ordures doivent être jetées dans les poubelles (le terrain doit être propre à votre départ);
- Il est interdit d'utiliser le terrain à d'autres fins que le tennis ou le pickleball;
- Le terrain doit être barré en tout temps;
- Il est interdit de reproduire ou prêter la clé du terrain;
- Il est interdit de fumer sur le terrain;
- Dans tous les cas, les joueurs doivent faire preuve de civisme et de politesse et utiliser leur bon sens pour éviter les conflits;

·Les animaux, bicyclettes, patins et planches à roulettes, la nourriture, les boissons alcoolisées et les contenants de verre sont interdits en tout temps sur le terrain de tennis/pickleball, le terrain de pétanque et les jeux d'eau.

Tout utilisateur des terrains est tenu de respecter les règlements et les dispositions générales sans quoi il se verra automatiquement confisquer sa clé et par le fait même, refuser le droit d'accès au terrain pour une période indéterminée.

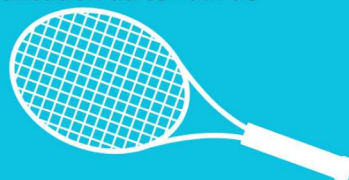
La municipalité se dégage de toutes responsabilités découlant de l'utilisation du terrain de tennis/pickleball.



MUNICIPALITÉ DE  
**SAINT-ESPRIT**



municipalité de  
**SAINT-ROCH-OUEST**  
*La communauté, c'est dans notre milieu*





Préparez vos valises musicales! Les 6 et 7 juin prochains, la chorale Les Voix de l'Achigan vous invite à embarquer pour un voyage en musique à travers les continents. Depuis le mois de septembre, les choristes préparent ce spectacle avec passion et persévérance. Répétition après répétition, ils affinent chaque note, chaque harmonie, pour offrir au public une expérience sonore riche, vivante et remplie d'émotions. Carnet de voyage promet un périple choral rempli d'émotions, de découvertes et de rythmes entraînants.

Le public s'envolera d'abord des rives du Saint Laurent vers les quais de Liverpool, avant de flâner dans les rues de Paris et de poursuivre sa route jusqu'aux lacs d'Irlande. De là, cap sur les paysages d'Afrique, les couleurs des îles de Tahiti et les collines d'Amérique, jusqu'à retrouver enfin les routes du parc de la Vérendrye et les chemins d'été de chez nous. Entre départs et retours, chaque escale fera résonner les voix et les émotions du grand voyage humain.

Deux représentations auront lieu à l'auditorium de l'école secondaire de l'Achigan :

- Samedi 6 juin à 20 h
- Dimanche 7 juin à 14 h

Les billets sont en vente depuis la fin mars sur [voixachigan.ca](http://voixachigan.ca). Vous pouvez également contacter un choriste de votre entourage. Ne manquez pas ce rendez-vous musical annuel, devenu un incontournable du début d'été à Saint Roch de l'Achigan!

Alors, notez déjà Carnet de voyage - Les Voix de l'Achigan à vos dates du samedi 6 juin et du dimanche 7 juin, et préparez vous à embarquer avec nous. On s'occupe de la bande sonore, vous n'avez qu'à venir, vous asseoir... et voyager en musique.

Céline St-André

450 588-6180

Site Web : [voixachigan.ca](http://voixachigan.ca)

Courriel : [celine.st-andre@voixachigan.ca](mailto:celine.st-andre@voixachigan.ca)

## Calendrier des collectifs 2026

Mai: 15   19  26  29  

Juin : 02  09  12   16  23  26  



Le mardi 26 mai : Les **résidus verts** sont des déchets organiques :  
herbe coupée, feuilles mortes, résidus de nettoyage  
printanier et de jardinage, etc. .

## Le vendredi 12 juin les encombrants

### ENCOMBRANTS

Ce que vous pouvez présenter à la collecte des encombrants

 <p>La ferraille</p>	 <p>Les tapis et les tentures</p>	 <p>Les petits objets divers</p>
 <p>Les meubles en bois et le mobilier</p>	 <p>La literie</p>	 <p>Les cartons pliés / fagottés</p>



# Fête nationale du Québec

De 16 h à 23 h 30

## 23 juin 2026

Des bâtons lumineux  
seront remis  
**GRATUITEMENT**  
aux 500 premiers  
visiteurs sur le site



### Au parc de la rivière (Petit Fenway)

Ouverture du site

16 h

Bar (permis SAQ, aucune boisson  
de l'extérieur tolérée sur le site)

Restauration sur place

(prévoyez argent comptant)

Jeux gonflables et maquillage

16 h à 19 h

Hommage au drapeau et  
discours patriotiques

19 h à 19 h 30

Spectacle de Patrice Massicotte  
avec Projet Caravane

20 h 30 à 22 h 30

Jongleurs de feu sur place

Autres détails à venir!

N'oubliez pas vos  
ÉCOCUPS

En partenariat avec :

Québec

**6** JUIN 2026

**8H30 À 14H30**  
**AU PARC DE LA**  
**RIVIÈRE (TERRAIN**  
**DE BALLE)**

 **Desjardins**  
Caisse de Montcalm  
et de la Ouareau

 **EMONDAGE MARTEL**  
•1979•

 **SDV** SIGNALISATION  
DE VILLE

 **R. MARSAN** **INNOVAX**  
CONSTRUCTION

 **PLOMBICOLEUR**  
du Nord **MARSOLAIS**  
SERRURERIE - CLÔTURES - SERRURES

 **Latendresse**  
ASPHALTE INC.  **B. Champagne**  
Pneumatiques

 **CCM** Électrique **BELANGER SAUVE**

 **BA** ARCHITECTES  **Villemare**  
Pneumatiques

**POUR INFORMATIONS ET**  
**INSCRIPTIONS**  
**LOISIRS@SAINT-ESPRIT.CA**  
**450 831-2114 POSTE 7530**

 **Pêche**  
**en herbe**

 **MUNICIPALITÉ DE**  
**SAINT-ESPRIT**

 **municipalité de**  
**SAINT-ROCH-OUEST**  
*L'agriculture, c'est dans notre nature*

# JOURNÉE de la NATURE

## JOURNÉE VERTE

- **DISTRIBUTION DE FLEURS – GRATUIT**
- **DISTRIBUTION DE SEMENCES – GRATUIT**
- **DISTRIBUTION D'ARBRES – GRATUIT**
- **BACS À COMPOST POUR COMPTOIR – GRATUIT**
- **ORGANISMES LOCAUX**
- **BIBLIOTHÈQUE ALICE-PARIZEAU**
- **POMPIER MRC MONTCALM**
- **JEUX GONFLABLES ET JEUX GÉANTS**

## FÊTE DE LA PÊCHE

**PROGRAMME DE PÊCHE EN HERBE**  
**6 ANS À 17 ANS (MAX 50 JEUNES)**  
**INSCRIPTIONS AVANT LE 15 MAI POUR LES**  
**RÉSIDENTS DE SAINT-ESPRIT ET**  
**SAINT-ROCH-OUEST**

**INSCRIPTIONS OUVERTES À TOUS**  
**À PARTIR DU 18 MAI 2026**

**OBLIGATOIRE: ENFANTS ACCOMPAGNÉS D'UN**  
**ADULTE EN TOUT TEMPS.**  
**SUITE À LA FORMATION DE PÊCHE EN HERBE**  
**LES JEUNES SE VERRONT REMETTRE UNE CANNE À PÊCHE**  
**ET UN PERMIS VALIDE JUSQU'À LEUR 18 ANS**